



Salon d'Automne - Paris – Grand Palais

**Salon d'Automne à Sarria
15 Juillet au 25 août 2010**

Exposition Internationale organisée par José Diaz Fuentes,

Commissaire de ce Salon et Directeur Culturel de l'Unesco à Sarria (Galice).

Coordonnées Web : www.centreunescosarria.org

Coordinatrices :

Carole Furby - Artiste Peintre

Cytise Gamero dite Cytise - Artiste Peintre

Anne-Michelle Vrillet dite Mina, Artiste Peintre - Plasticienne

1 - Informations Générales

4 sites d'exposition en Galice – Chemin de Saint Jacques de Compostelle

- Prison Antigua de **Sarria**
- Monastère de la Merce de **Sarria**
- Abbaye de **Samos**
- Centre de Recherche Scientifique de **Saint Jacques de Compostelle**

Dates : **Du 15 juillet au 25 août 2010**

Publicité : Affiches, invitations, catalogues, annonces presse, radios, télévision, internet, etc...

2 - Sélections

Le Comité composé de professionnels et d'artistes diplômés procédera à la sélection de toutes les demandes. Tous les dossiers devront être complets comme indiqué sur le Formulaire d'Inscription et expédiés avant la date limite d'envoi. Les informations contenues dans le dossier de candidature seront

détenues dans nos fichiers informatiques. Nom, adresse, téléphone et adresse e-mail, figurant dans le dossier seront reproduits intégralement dans le catalogue (sauf demande expresse de votre part). Loi du 6/01/78 informatique et liberté.

Formulaires d'Inscriptions :

Le formulaire devra être lisiblement bien complété, en lettres majuscules ou d'imprimerie accompagné de 3 documents photographiques de bonne qualité. En cas de sélection le comité lui indiquera le nombre d'œuvres choisies pour participer au Salon.

Une cotisation supplémentaire de 10 euros sera demandée par œuvre supplémentaire retenue.

Participation au Salon :

La participation au Salon est de 80 euros avec possibilité de régler cette somme en 2 fois, le 1^{er} chèque après l'accord du Comité, le deuxième avant le 15 mai 2010.

Parmi les artistes sélectionnés, ceux qui choisiront de devenir membre du Centre Unesco de Sarria, en s'acquittant d'une cotisation annuelle de 60 euros, auront la possibilité, après accord du Bureau de la Délégation Unesco, de participer au Salon d'Automne de Sarria.

Les artistes sélectionnés seront informés par les moyens de communication indiqués sur leurs formulaires.

Nous remercions les artistes sélectionnés de nous envoyer le Talon à découper ci-joint accompagné de leur règlement.

a - Règlement par chèque (s) :

Le/les chèques seront établis au nom de José Diaz Fuentes et joint(s) au Coupon à découper ci-joint, après sélection, **avant le 30 avril 2010.**

b - Règlement par virement bancaire :

IBAN - BBVA ES5501820628110011502203

BIC - BBVAESMMXX

Joindre la copie du justificatif de votre ordre de virement au Coupon à découper ci-joint après sélection, **avant le 30 avril 2010.**

(Indiquer dans les Références du virement : SARRIA 2010 + (votre nom)).

3 – Transport

Emballage

Les emballages devront être résistants et réutilisables sans difficulté. L'identification de chaque artiste ainsi que la photo de ou des œuvres devront apparaître sur chaque colis.

Dépôt des oeuvres

Le transport et la manutention des œuvres, avant le départ pour le Salon et après leur retour, sont à la charge exclusive des artistes et de leur transporteur.

Adresse dépôt en France :

Grand Palais
Porte C
Av Franklin Roosevelt
75008 Paris

Dates

Horaires

Adresse dépôt en Espagne :

Dates
Horaires

Retrait des œuvres en France

Dates
Horaires

Retrait des œuvres en Espagne

Dates
Horaires

4 – Caractéristiques des œuvres qui seront exposées

IMPORTANT :

Les œuvres sous verres sont strictement interdites pour des raisons de sécurité.

Elles ne seront pas déballées, ni exposées.

Peinture :

Huile, acrylique..... Sans cadre

En cas de diptyque ou triptyque, indiquer le mode et le sens de l'installation

Prévoir le système d'accrochage

La manutention des œuvres supérieures à 2 mètres sera prise en charge par l'artiste ou/le transporteur, prévoir les moyens appropriés.

Dessin, Peinture à l'eau :

Crayon, fusain, encre de chine.....

Aquarelle, gouache, pastel.....

Système d'accrochage fiable,

Encadrement sobre **sous plexiGlass** accepté

Pour **les œuvres supérieures à 2 mètres**, même recommandation que ci-dessus.

Sculpture, Céramique :

Les œuvres doivent impérativement être accompagnées de leur socle.

Fournir la notice de l'installation si nécessaire.

Les sculptures dont le poids dépasse 60 kgs seront prises en charge par l'artiste ou/et le transporteur, prévoir les moyens appropriés.

Gravures :

Toutes les techniques de gravure sur cuivre ou sur bois..

Encadrement sobre **sous plexiGlass** accepté

Système d'accrochage fiable.

Photographies :

Les œuvres auront un système d'accrochage fiable.

Encadrement sobre **sous plexiGlass** accepté.

Art Mural:

Largeur maximum 2 mètres

Préciser sur la notice les matières employées : vitrail, tapisserie, mosaïque...

Prévoir le système d'accrochage

Espace « Petits Formats » :

Nous donnons la possibilité, aux artistes sélectionnés, d'exposer des petits formats. Dimension unique 1F (22 x 16 cm) – Dimension extérieure – Nous vous remercions de respecter cette mesure pour une bonne homogénéité de l'ensemble.

Pour les sculptures 30 cm h maximum.

Option en instance***Bijoux créatifs :***

Les bijoux seront installés dans des vitrines fermées à clefs. Il est impératif que les créateurs souscrivent une assurance à cet effet.

Identification des œuvres

Toutes les œuvres doivent être signées

Inscrire votre nom, prénom, titre de l'œuvre sur un espace approprié.

5 – Acquisition des œuvres

En cas de vente des œuvres, l'artiste s'engage à faire un don de 18% au « Salon d'Automne à Sarria ».

6 – Catalogue

Chaque artiste ayant été sélectionné, recevra un catalogue. L'artiste déclare renoncer à tout droit de reproduction pour les œuvres exposées, diffusés sur le site www.sia-sarria.org ou via un média traitant avec le « Salon d'Automne à Sarria ».

La photo d'une des trois œuvres sera reproduite dans le catalogue avec ses dimensions et techniques ainsi que son adresse électronique à condition qu'elle soit inscrite lisiblement sur le Bulletin d'Inscription.

7 - Assurances

Le Salon d'Automne à Sarria décline toutes responsabilités quant aux pertes, vols, avaries, dégâts ou autres causes de détérioration, avant, pendant ou après l'exposition et conseille aux artistes de prendre une assurance personnelle.

L'artiste et son assureur renoncent à tout recours vis-à-vis du « Salon d'Automne à Sarria » et des propriétaires des différents sites.

En cas de force majeure, « Le Salon d'Automne à Sarria » se réserve le droit d'annuler le salon sans que les artistes prétendent à quelque dommage que ce soit .

COUPON A DECOUPER ET RENVOYER AVEC LE REGLEMENT APRES SELECTION

Avant le 30 avrvil 2010

Nom

Prénom

Adresse

Tél. ou mobile

1 – Paiement par chèque (s) :

Indiquer le/les numéros de/des chèques et la Banque

.....
.....

2 – Paiement par virement :

Joindre la copie du justificatif de votre ordre de virement

L'inscription définitive au Salon ne sera effective qu'après la réception de votre règlement.

***Adresse d'envoi : José Diaz Fuentes – 10 Grande Sente des Fonceaux
78570 Chanteloup les Vignes***